Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)



NOTE D'ORIENTATION VISANT A FACILITER LA CONSULTATION DES PAYS SUR LES ESTIMATIONS DU JMP

pour l'eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène au sein des ménages

Décembre 2026

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE 1
2. ESTIMATIONS DU JMP RELATIVES AUX SERVICES DE BASE ET AUX SERVICES GERES EN TOUTE SECURITE 2
2.1 EAU DE BOISSON 2
2.2 ASSAINISSEMENT 2
2.3 HYGIENE 3
3. METHODES D'ESTIMATION DU JMP 3
4. CONSULTATION DES PAYS 4
5. STRUCTURE DES FICHIERS NATIONAUX DU JMP 5
5.1 « INTRODUCTION » POUR LA SÉLECTION DE DIFFÉRENTES LANGUES (*INTRODUCTION*) 5
5.2 ÉCHELLES DE SERVICES POUR LES ESTIMATIONS LES PLUS RECENTES (*LADDERS*) 5
5.3 GRAPHIQUES CONCERNANT LES SERVICES DE BASE (*CHARTS B*) 5
5.4 GRAPHIQUES SUR LES SERVICES GERES EN TOUTE SECURITE (*CHARTS SM*) 5
5.5 ESTIMATIONS (*ESTIMATES*) 6
5.6 RÉSUMÉ DES DONNÉES (*DATA SUMMARY*) 6
6. MESURES A PRENDRE PENDANT LA CONSULTATION 6
7. RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION 7

Note d'orientation visant à faciliter la consultation des pays sur les estimations du JMP pour les services WASH au sein des ménages

1. CONTEXTE

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (connu sous le sigle anglais JMP) a été créé en 1990 et a joué un rôle capital dans l'élaboration de normes mondiales en vue de recueillir des données de référence sur les progrès accomplis en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène (WASH, d'après l'acronyme anglais). Après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les États Membres des Nations Unies, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ci-après, le Groupe d'experts) a identifié l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), agissant par l'intermédiaire du JMP, comme institutions chargées de la compilation de données et de la présentation de rapports sur les indicateurs mondiaux officiels des cibles relatives aux objectifs de développement durable (ODD) concernant l'eau de boisson (6.1.1), ainsi que l'assainissement et l'hygiène (6.2.1a et 6.2.1b).

Le JMP fournit des estimations comparables des progrès enregistrés aux niveaux national, régional et mondial à partir des données nationales officielles. Le rapport le plus récent du JMP sur les services WASH au sein des ménages, « Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2024 : gros plan sur les inégalités », est fondé sur 6 760 sources de données ; la plupart de ces données ont été directement recueillies dans des rapports publiés par des autorités nationales telles que les bureaux de statistique, les ministères et les organes régulateurs.

Tous les deux ans, le JMP met à jour ses bases de données mondiales afin d'y incorporer les plus récentes données nationales disponibles pour les indicateurs mondiaux des ODD, et prépare l'actualisation de sa base de données sur les services WASH au sein des ménages. Le JMP s'est engagé à consulter les autorités nationales sur les estimations établies à partir des sources de données nationales au moyen d'un processus de consultation des pays facilité par les bureaux de pays de l'OMS et de l'UNICEF. La consultation des pays a pour objet d'engager les organismes nationaux de statistique et les autres parties prenantes nationales concernées à examiner les estimations préliminaires et à fournir un retour d'information technique à l'équipe du JMP.

La consultation n'a pas pour objet de comparer les estimations du JMP et les estimations nationales de la couverture en services WASH, mais bien d'examiner l'exhaustivité ou l'exactitude des ensembles de données qui figurent dans les fichiers nationaux du JMP et de vérifier l'interprétation des données nationales qui est faite dans les estimations du JMP. Elle doit être axée sur trois questions principales :

a. ***Manque-t-il, dans le fichier national, des sources nationales pertinentes de données sur l'eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène dans les foyers qui permettraient d'obtenir une meilleure estimation ?***
b. ***Les sources de données énumérées sont-elles considérées comme fiables et appropriées pour être utilisées en tant que statistiques nationales officielles ?***
c. ***L'interprétation et le classement par le JMP des données tirées des sources nationales sont-ils exacts et appropriés ?***

La présente note d'orientation vise à fournir un appui, dans le cadre de la consultation des pays, sur les estimations actualisées concernant les services WASH au sein des ménages produites par le JMP, consultation qui se déroulera du 30 novembre 2026 au 31 janvier 2027. Après la consultation des pays, le JMP établira la version définitive de la base de données et publiera les estimations nationales, régionales et mondiales actualisées pour les cibles des ODD 6.1 et 6.2 en juin 2027. Ces estimations seront également incluses dans le rapport annuel du Secrétaire général des Nations Unies sur les progrès accomplis à l'égard des ODD, dont la publication est prévue en julliet 2027.

Nous vous prions de transmettre les résultats de la consultation aux bureaux de pays et régionaux de l'OMS et de l'UNICEF, et d'en envoyer une copie à l'adresse info@washdata.org.

Veuillez noter que la date limite pour le retour d'informations sur les consultations nationales du JMP est le 31 janvier 2027.

2. ESTIMATIONS DU JMP RELATIVES AUX SERVICES DE BASE ET AUX SERVICES GERES EN TOUTE SECURITE

Les estimations du JMP s'appuient sur un classement simple des points d'eau de boisson et des installations d'assainissement en deux catégories : services améliorés et non améliorés. Ces informations sont largement disponibles à l'échelle nationale dans les enquêtes auprès des ménages, les recensements et les systèmes administratifs. Dans le cadre des rapports relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, le JMP a estimé la proportion de la population qui avait recours à des installations améliorées et non améliorées. Pour ce qui est des ODD, le JMP utilise des informations sur les niveaux de service afin de classer plus précisément les installations améliorées en trois catégories : « services limités », « services de base » et « services gérés en toute sécurité », comme l'illustre plus loin la figure 1. Les estimations du JMP concernant la proportion de la population qui a recours à des services d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement « gérés en toute sécurité » et à des services d'hygiène « de base » sont utilisées pour faire le suivi mondial des progrès dans la mise en œuvre des cibles des ODD 6.1 et 6.2. Les estimations du JMP concernant la proportion de la population qui a accès à des services « de base » d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène sont également utilisées pour faire le suivi mondial des progrès dans la mise en œuvre de la cible de l'ODD 1.4.

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ	Eau potable provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempte de matières fécales et de contamination chimique
SERVICES ÉLÉMENTAIRES	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'ea ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris
LIMITÉ	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'ea dépasse 30 minutes, temps d'attente compris
NON AMÉLIORÉ	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée
EAUX DE SURFACE	Eau de boisson provenant directement d'une rivière, d' barrage, d'un lac, d'un étang, d'un ruisseau, d'un canal ou d'un canal d'irrigation
Remarque : les points d'eau améliorés incluent les points d'eau raccordés par canalisations, les puits tubulaires ou forages, les puits protégés, les sources protégées, les eaux de pluie et les eaux conditionnées ou livrées.	

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréments sont traités et gérés sur site ou transportés et traités hors site
SERVICES ÉLÉMENTAIRES	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages
LIMITÉ	Utilisation d'installations améliorées partagées avec au moins deux autres ménages
NON AMÉLIORÉ	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, de latrines suspendues ou de latrines à seau
DÉFÉCATION À L'AIR LIBRE	Évacuation des excréments humains dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau, sur les plages ou dans d'autres espaces ouverts, ou encore avec des déchets solide
Remarque : les installations améliorées incluent les toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique vers le réseau d'égouts, les fosses septiques ou les latrines à fosse ; les latrines fosse améliorée avec ventilation, les toilettes à compostage ou les latrines à fosse avec d	

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
SERVICES ÉLÉMENTAIRES	Installation destinée au lavage des mains avec du savon et de l'eau disponible à domicile
LIMITÉ	Installation destinée au lavage des mains sans eau ou sans savon disponible à domicile
AUCUNE INSTALLATION	Aucune installation destinée au lavage des mains disponible à domicile
Remarque : les installations destinées au lavage des mains peuvent être fixes ou mob et incluent les lavabos avec de l'eau courante, les seaux avec des robinets, les tippy-t et les jarres ou bassines destinées au lavage des mains. Les savons incluent les pains savon, le savon liquide, les détergents en poudre et l'eau savonneuse, mais n'incluen pas les cendres, la terre, le sable ou tout autre agent de lavage des mains.	

Figure 1. Échelle des services du JMP pour le suivi de l'approvisionnement en l'eau de boisson, de l'assainissement et de l'hygiène

2.1 EAU DE BOISSON

Les ménages qui ont recours à des points d'eau améliorés accessibles à domicile, où l'eau est disponible en tant que de besoin et où l'eau est exempte de contamination[1], sont classés comme utilisant des « services gérés en toute sécurité ». Les ménages qui ne remplissent pas tous ces critères, mais qui utilisent un point d'eau situé à moins de 30 minutes de trajet aller-retour à partir du domicile sont classés comme disposant de « services de base », et ceux qui utilisent des points d'eau améliorés situés à 30 minutes ou plus de trajet aller-retour à partir du domicile sont classés comme disposant de « services limités ».

2.2 ASSAINISSEMENT

Les ménages qui utilisent des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages sont classés comme ayant accès à des services « de base » et ceux qui utilisent des installations d'assainissement communes à plusieurs ménages sont classés comme disposant de services « limités ». Afin d'être classés comme ayant recours à des installations d'assainissement « gérées en toute sécurité », les ménages doivent utiliser des installations améliorées qui ne sont pas communes à plusieurs ménages et où les excreta produits sont traités et éliminés sur site de manière sûre, ou transportés et traités hors site. Les eaux usées qui sont soumises à au moins un traitement secondaire (ou à un traitement primaire avec un long émissaire marin) sont considérées comme « gérées en toute sécurité », mais des informations non spécifiques telles que « eaux usées traitées » ne sont pas utilisées pour les estimations. Les systèmes d'assainissement autonomes peuvent également être gérés en toute sécurité, s'il existe des informations sur la gestion des boues fécales, y

[1] Aux fins du suivi mondial, le paramètre prioritaire de qualité de l'eau est l'absence de bactéries fécales indicatrices (*E. coli* ou coliformes thermotolérants). Les données sur l'arsenic et le fluorure sont également utilisées lorsqu'elles sont disponibles.

compris le confinement, la vidange, le transport pour traitement et le traitement au moyen de technologies appropriées.

2.3 HYGIENE

Le lavage des mains avec de l'eau et du savon a été identifié comme la principale priorité en matière d'amélioration de l'hygiène. La présence d'une installation de lavage des mains où de l'eau et du savon sont disponibles est le plus proche indicateur supplétif mesurable du lavage des mains au sein des ménages et a été choisie comme indicateur mondial de suivi des progrès en matière d'hygiène au titre de l'ODD 6.2. Cette mesure supplétive est de plus en plus souvent incluse dans les enquêtes auprès des ménages et elle représente un indicateur plus fiable que les comportements autodéclarés de lavage des mains. Pour les rapports à l'échelle mondiale, le JMP s'appuie sur les enquêtes nationales pour estimer la proportion de ménages qui disposent à domicile d'une installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon.

3. METHODES D'ESTIMATION DU JMP

Le JMP produit des estimations rurales, urbaines et nationales pour chaque pays en traçant une droite de meilleur ajustement entre tous les points de données disponibles. Une régression linéaire simple faisant appel à la méthode des moindres carrés est utilisée afin d'estimer la proportion de la population qui recourt à chacun des types de services suivants entre 2000 et 2026 :

- Services d'approvisionnement en eau de boisson
    - Utilisation d'un point d'eau amélioré, avec trajet aller-retour de moins de 30 minutes à partir du domicile (service de base ou géré en toute sécurité)
    - Utilisation d'un point d'eau améliorés, avec trajet aller-retour de plus de 30 minutes à partir du domicile (service limités)
    - Utilisation d'un point d'eau non amélioré
    - Utilisation des eaux de surface
- Services d'assainissement
    - Utilisation d'installations améliorées, sans partage avec d'autres ménages (services de base ou gérés en toute sécurité)
    - Utilisation d'installations améliorées et partagées (services limités)
    - Utilisation d'installations non améliorées
    - Défécation en plein air
- Services d'hygiène
    - Installation de lavage des mains observée avec eau et savon disponibles
    - Installation de lavage des mains sans savon ou sans eau
    - Aucune installation de lavage des mains
    - Installations de bain accessibles à domicile
    - Installations de bain accessibles à domicile avec de l'eau
- Santé menstruelle
    - Utilisation de protections hygiéniques pendant la menstruation
        - Utilisation de protections hygiéniques réutilisables
        - Utilisation de protections hygiéniques à usage unique
    - Suffisance de protections hygiéniques
    - Ont accès à un espace privé pour se changer
    - Sensibilisation à la menstruation avant les premières règles
    - Capacité à réduire la douleur liée aux menstruations
    - Capacité à demander de l'aide auprès d'un professionnel de santé

Pour calculer les **services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité**, le JMP estime la proportion de points d'eau de boisson améliorés (avec ou sans acheminement par canalisations) :

- Qui sont accessibles à domicile,
- Où l'eau est disponible en tant que de besoin et
- Où l'eau est exempte de contamination.

Ces valeurs sont multipliées par la proportion de la population qui utilise des points d'eau de boisson améliorés afin de calculer la population ayant recours à des points d'eau améliorés qui sont accessibles à domicile, où l'eau est disponible en tant que de besoin et où l'eau est exempte de contamination. Enfin, le JMP utilise la plus faible de ces trois valeurs (ou des deux valeurs, en l'absence de données sur l'accessibilité ou la disponibilité) afin d'estimer la couverture des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité.

Pour calculer les **services d'assainissement gérés en toute sécurité**, le JMP estime la proportion d'installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages (raccordement à l'égout, fosses septiques et autres installations améliorées telles que les latrines à fosse améliorées) où les excreta :

- Sont éliminés sur site en toute sécurité (confinés et non vidangés, ou vidangés et enfouis sur place), ou
- Sont évacués du domicile par des canalisations d'égout et traités dans une station d'épuration, ou
- Sont vidangés d'installations non raccordées à l'égout, transportés à une station d'épuration, puis traités.

La proportion soumise à l'épuration est ajustée en fonction de la proportion des eaux usées et des boues fécales traitées.

Les données requises pour estimer l'accès aux services WASH de base sont facilement disponibles pour la plupart des pays, mais le JMP n'a pas toujours été en mesure de trouver les données requises pour estimer les services d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement gérés en toute sécurité. Le JMP ne fait une estimation que si des données sont disponibles pour au moins 50 % de la population concernée.

4. CONSULTATION DES PAYS

Le « Inter-Agency and Expert Group on SDG Indicators » (IAEG-SDGs) a indiqué dans ses directives qu'il escompte que les institutions internationales chargées de produire les estimations nationales relatives aux indicateurs des ODD consultent les pays à propos de la manière dont les données nationales sont interprétées et utilisées dans les estimations et rapports à l'échelle mondiale. La consultation des pays par le JMP est un processus selon lequel l'OMS et l'UNICEF sollicitent un retour d'informations de la part des autorités nationales en ce qui a trait aux fichiers nationaux et aux estimations provisoires des progrès accomplis en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène. Il importe donc que les autorités nationales concernées comprennent les éléments constitutifs essentiels des fichiers nationaux du JMP ainsi que les méthodes d'estimation afin de pouvoir fournir un retour d'informations utile dans le cadre de cette consultation.

Les estimations mondiales et régionales du JMP sont calculées en regroupant les tendances nationales. Il est donc primordial de procéder à des estimations des progrès qui soient comparables d'un pays à l'autre. Du fait que le JMP applique une méthodologie commune à l'égard de tous les pays, ses estimations sont souvent différentes de celles des gouvernements, qui sont fondées sur des définitions et/ou des méthodes différentes. La méthodologie du JMP repose sur l'estimation des installations d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement qui sont utilisées par les ménages et une préférence est accordée aux sources de données basées sur la population telles que les recensements et les enquêtes auprès des ménages, par opposition aux dossiers administratifs, qui peuvent être basés sur la couverture en infrastructures. Toutefois, les informations contenues dans les bases de données sur les infrastructures sont essentielles pour d'autres aspects des indicateurs des ODD comme la qualité de l'eau de boisson et le traitement des eaux usées.

La consultation n'a pas pour objet de comparer les estimations du JMP et les estimations nationales de la couverture en services WASH, mais bien d'examiner l'exhaustivité ou l'exactitude des ensembles de données qui

figurent dans les fichiers nationaux du JMP et de vérifier l'interprétation des données nationales qui est faite dans les estimations du JMP.

Les bureaux de pays de l'OMS et de l'UNICEF sont bien placés pour assurer une coordination et une répartition efficace du travail. On n'attend pas de ces bureaux qu'ils entreprennent des analyses complexes ni qu'ils réexaminent la méthodologie d'estimation, mais plutôt qu'ils aident simplement les autorités nationales à déterminer s'il manque des ensembles de données et à fournir un retour d'informations sur l'interprétation et le classement des données existantes. Les bureaux de pays sont les mieux placés pour identifier les ministères sectoriels qui doivent être consultés (eau, assainissement, santé, environnement) ; toutefois, dans tous les cas, la consultation doit impliquer le Bureau national des statistiques qui est la contrepartie nationale du IAEG-SDGs, chargé par l'Assemblée générale des Nations Unies de superviser le suivi à l'échelle mondiale. Le Bureau national des statistiques sera donc responsable au premier chef de la production de rapports sur les ODD à l'échelon national[2].

5. STRUCTURE DES FICHIERS NATIONAUX DU JMP

Les fichiers nationaux du JMP ont été actualisés afin de refléter la portée élargie et les ambitions accrues des cibles des ODD. Les tableurs Excel comportent une série d'onglets, mais, pour plus de facilité, la première page contient des liens vers les onglets décrits ci-dessous :

5.1 « INTRODUCTION » POUR LA SÉLECTION DE DIFFÉRENTES LANGUES (*INTRODUCTION*)

L'onglet d'introduction fournit des détails sur le nom du pays, la période de référence pour la mise à jour et le contenu du fichier. Les utilisateurs peuvent changer la langue en sélectionnant Arabe, Anglais, Français, Espagnol ou Russe dans le menu déroulant.

5.2 ÉCHELLES DE SERVICES POUR LES ESTIMATIONS LES PLUS RECENTES (*LADDERS*)

Cet onglet donne accès aux échelles de services concernant l'eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène que le JMP utilise aux fins de suivi mondial. Ces échelles indiquent les estimations en milieu rural, en milieu urbain et à l'échelle nationale pour l'année 2026, ou pour la dernière année pour laquelle des estimations peuvent être faites. Un récapitulatif des estimations est présenté plus bas sur la même page tel qu'il apparaîtra dans les tableaux statistiques au dos du rapport du JMP prévu pour 2027.

5.3 GRAPHIQUES CONCERNANT LES SERVICES DE BASE (*CHARTS B*)

Cet onglet contient des graphiques qui présentent les tendances estimatives de l'utilisation des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène ainsi que de la défécation en plein air depuis l'an 2000. Ces graphiques illustrent la méthode du JMP, qui consiste à utiliser une régression linéaire à partir des points de données disponibles afin de générer les estimations pour toute année de référence entre 2000 et 2026. Ils mettent également en évidence les différences entre les estimations publiées antérieurement concernant les services améliorés et les nouvelles estimations relatives aux services de base.

5.4 GRAPHIQUES SUR LES SERVICES GERES EN TOUTE SECURITE (*CHARTS SM*)

Sous cet onglet se trouvent les données qui servent à estimer l'utilisation de services d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement qui sont gérés en toute sécurité. Les données comprennent des graphiques qui illustrent les tendances estimatives pour les principaux types d'installations utilisés par les ménages, à savoir les points d'eau améliorés avec et sans acheminement par canalisations et le raccordement à l'égout, par opposition aux fosses septiques et aux autres types d'installations d'assainissement améliorées. On trouve également des graphiques qui indiquent les tendances estimatives pour les principaux critères des services gérés en toute sécurité. Ainsi, le graphique qui porte sur l'eau montre la proportion des points d'eau améliorés qui sont accessibles à domicile, où l'eau est disponible en tant que de besoin et où l'eau est exempte de contamination. Le graphique sur l'assainissement indique la proportion de la population qui a recours à des

[2] Prière de consulter ci-joint la liste des coordonnateurs des ODD au sein des organismes nationaux de statistique, compilée par le Groupe d'experts.

installations d'assainissement où les excreta sont éliminés sur site et où les boues fécales et les eaux usées sont évacuées et traitées.

5.5 ESTIMATIONS (*ESTIMATES*)

Cet onglet contient les valeurs estimatives pour les services limités et de base, de même que les critères des services gérés en toute sécurité. Les données sur les points d'eau améliorés sont ventilées selon la présence ou non de canalisations. Les données sur les installations d'assainissement améliorées sont ventilées selon les catégories du raccordement à l'égout, des fosses septiques et des latrines améliorées. Les critères des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité (accessibilité à domicile, disponibilité et qualité) sont présentés séparément, de même que l'estimation globale des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, qui correspond à la plus faible des trois valeurs. Les critères des services d'assainissement gérés en toute sécurité (excreta éliminés sur site, boues fécales traitées, eaux usées traitées) sont présentés, de même que l'estimation globale des services d'assainissement gérés en toute sécurité, qui représente la somme des trois valeurs. Des estimations sont également disponibles pour les installations de bains et la santé menstruelle. Les estimations sont fournies pour les zones rurales et urbaines et à l'échelle nationale, de concert avec des estimations de la population effectuées par la Division de la population des Nations Unies. Des estimations sont générées pour toutes les années possibles entre 2000 et 2026.

5.6 RÉSUMÉ DES DONNÉES (*DATA SUMMARY*)

Cet onglet donne accès à la liste exhaustive de toutes les sources de données nationales qui ont servi à établir les estimations nationales du JMP, dans l'ordre chronologique. Les informations montrent les sources qui ont été utilisées pour dériver chaque valeur et elles indiquent s'il s'agit d'enquêtes, de recensements ou de sources administratives. Pour des informations plus détaillées sur la manière dont les données extraites de chacune de ces sources ont été classées par le JMP, voir les onglets relatifs aux données sur l'eau (*Water Data*), aux données sur l'assainissement (*Sanitation Data*) et aux données sur l'hygiène (*Hygiene Data*).

6. MESURES A PRENDRE PENDANT LA CONSULTATION

La consultation des pays doit être centrée sur les informations sous l'onglet Résumé des données, où sont énumérées les sources de données concernant l'eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène qui ont été recueillies jusqu'à présent. Elle doit être axée sur trois questions principales :

a. Manque-t-il, dans le fichier national, des sources nationales pertinentes de données sur l'eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène dans les foyers qui permettraient d'obtenir une meilleure estimation ?

S'il manque des sources de données pertinentes dans le fichier national, l'équipe du JMP sera heureuse de recevoir ces données et de les inclure afin d'actualiser les estimations. Par exemple, s'il manque des données sur la qualité de l'eau de boisson dans le fichier national, mais que de telles données sont disponibles auprès de partenaires nationaux, il serait éventuellement possible de les utiliser pour faire les calculs et produire des rapports sur l'indicateur des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité.

b. Les sources de données énumérées sont-elles considérées comme fiables et appropriées pour être utilisées en tant que statistiques nationales officielles ?

Si l'une des sources de données énumérées sous l'onglet Résumé des données n'est pas considérée comme fiable et appropriée pour servir au calcul des indicateurs des ODD, veuillez en aviser l'équipe du JMP. Des points de données peuvent être exclus des estimations générales s'ils sont non pertinents, non fiables ou tout simplement inexacts.

c. L'interprétation et le classement par le JMP des données tirées des sources nationales sont-ils exacts et appropriés ?

Enfin, si les données tirées des sources énumérées (et présentées en détail sous les onglets concernant les données sur l'eau, sur l'assainissement, sur les eaux usées, sur l'hygiène et sur la santé menstruelle) n'ont pas

été extraites ou interprétées avec exactitude, veuillez en aviser l'équipe du JMP. Dans certains cas, les données extraites peuvent avoir été mal interprétées ou mal classées par l'équipe du JMP et des corrections devront y être apportées.

Il est à noter que les fichiers nationaux contiennent des formules et des liens. En raison de l'approche de modélisation statistique adoptée, nous vous demandons de **ne pas travailler directement dans les tableaux MS Excel,** mais plutôt d'utiliser un autre document pour soumettre les données à l'examen de l'équipe du JMP et d' indiquer les sources, de sorte que l'équipe du JMP puisse saisir les données et exécuter les modèles en conséquence.

Nous vous prions de transmettre les résultats de la consultation aux bureaux de pays et régionaux de l'OMS et de l'UNICEF, et d'en envoyer une copie à l'adresse info@washdata.org.

Veuillez noter que la date limite pour le retour d'informations sur les consultations nationales du JMP est le 31 janvier 2027.

7. RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION

Site Web JMP : https://www.washdata.org/

Surveillance des ODD : https://washdata.org/how-we-work/sdg-monitoring

Données JMP : https://washdata.org/data

Rapports JMP : https://washdata.org/reports

Méthodes JMP : https://washdata.org/monitoring/methods

Méthodologie JMP : mise à jour 2017 et lignes de base des ODD

https://washdata.org/report/jmp-methodology-2017-update

Questions essentielles sur l'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène applicables aux enquêtes auprès des ménages https://washdata.org/report/jmp-2018-core-questions-household-surveys-fr

Métadonnées

https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-01-01.pdf

https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-02-01a.pdf

https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-02-01b.pdf